

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

DEEP/06-349-195 du 10/04/06

**« TOUR EXTERIEUR » TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE
DES AGREGES ET DES PROFESSEURS DE CHAIRE SUPERIEURE
« TOUR EXTERIEUR » LISTE D'APTITUDE DES AGREGES
ANNEE SCOLAIRE 2006/2007**

Références : Décret 64.217 du 10/03/1964 modifié
Décret 72-580 du 04/07/1972 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privés
du second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme GONALONS - Tel : 04 42 95 29 05 - Fax : 04 42 95 29 24

Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe de l'échelle de rémunération des AGREGES et des Professeurs de chaire supérieure :

- Etre au 31/08/2005 au 7° échelon de la classe normale.
- Etre en fonction au 01/09/2006
- *Professeur de chaire supérieure : assurer pendant 2 années scolaires, au moins 5 heures d'enseignement dans une classe préparatoire)*

Procédure :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature en annexe.

Ces fiches, accompagnées des copies des titres et du dernier rapport d'inspection dûment renseignées et datées par le candidat, remises leur chef d'établissement et transmises par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE**

pour le VENDREDI 12 MAI 2006, délai de rigueur.

Conditions d'accès à l'échelle de rémunération des AGREGES :

- être en activité au 01/09/2006.
- Etre Professeur Certifié, ou Professeur de Lycée Professionnel ou Professeur d'Education Physique et Sportive. *Les PLP ainsi que les Certifiés relevant d'une discipline pour laquelle il n'y a pas d'agrégation seront proposés dans la discipline dans laquelle ils justifient du diplôme le plus élevé.*
- Avoir 40 ans au moins au 01/10/2006.
- Justifier au 01/10/06 de **10 ans** de services effectifs, **dont 5 ans** dans leur grade actuel (les services accomplis en tant que chef des travaux sont assimilés à des services d'enseignement)

Procédure :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature et un curriculum vitae sur le modèle joint en annexe.

Ces documents accompagnés d'une lettre de motivation, des copies des titres et du dernier rapport d'inspection, devront être dûment renseignés et datés par les candidats, puis remis à leur chef d'établissement et transmis par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE**

pour VENDREDI 12 MAI 2006, délai de rigueur.

Toute fiche de candidature incomplète ou parvenue après cette date sera rejetée.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ANNEXE 1

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE - D.E.E.P

ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

CANDIDATURE AU TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR AGREGÉ

(décret n°64-217 du 10 mars 1964, art 7)

DISCIPLINE :

NOM : PRENOMS : Type, nom et adresse de l'établissement d'exercice :	NOM DE JEUNE FILLE : DATE DE NAISSANCE : .. / .. /
<p align="center">NOTE PEDAGOGIQUE arrêtée au 31 AOUT 2005 (joindre <u>obligatoirement</u> le rapport d'inspection)</p> Note obtenue : Date de l'inspection : .. / .. /	A remplir par le rectorat POINTS NOTE
<p align="center">TITRES à la date limite de dépôt des candidatures (1) (joindre <u>obligatoirement</u> les pièces justificatives)</p> <p><input type="checkbox"/> Accès à l'échelle de rémunération par concours (externe ou CAER) 20 pts</p> <p><input type="checkbox"/> DEA ou DESS, titre d'ingénieur, DES (uniquement disciplines juridiques, politiques et économiques) : 10 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Doctorat d'Etat ou Doctorat 3^{ème} Cycle ou titre de Docteur-Ingénieur répertorié comme diplôme national en application des dispositions antérieures à la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 20 pts.</p> <p><input type="checkbox"/> Tout titre ou diplôme français ou étranger autres que ceux ci-dessus mentionnés dont l'obtention requiert au minimum 5 années d'études supérieures : 10 pts (joindre une attestation de l'autorité les ayant délivrés indiquant le nombre d'années normalement requis pour leur obtention. Les titres et diplômes étranger devront être traduits en français et authentifiés)</p>	POINTS TITRES
<p align="center">ECHELON AU 31 AOUT 2005 (joindre <u>obligatoirement</u> les pièces justificatives)</p> Echelon : Date d'entrée dans le 11 ^{ème} échelon : .. / .. / Ancienneté dans le 11 ^{ème} échelon au 31/08/2005 : Ans : ... Mois : ... Jours : ...	POINTS ECHELON
<p align="center">AFFECTATION EN ZEP : 10pts</p> (1) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	POINTS ZEP
<p align="center">FONCTIONS DE CHEF DE TRAVAUX 10 pts (non cumulable avec la bonification accordée au titre de l'affectation en ZEP)</p> (1) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	POINTS CHEF DE TRAVAUX <hr/> TOTAL POINTS

(1) cocher la case ou les cases correspondantes

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier.

Fait à, le

Signature

Avis du Recteur

ANNEXE 2

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE - D.E.E.P

ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

LISTE D'APTITUDE ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR AGREGE

Décret 72-580 du 04/07/1972 modifié

FICHE DE CANDIDATURE

DISCIPLINE : OPTION :

NOM PRENOM (Nom de jeune fille éventuellement)					
DATE DE NAISSANCE					
TITRES UNIVERSITAIRES ET DIPLOMES (Année d'obtention)					
ECHELON DATE DE PROMOTION DANS CET ECHELON					
TYPE DE CONCOURS DATE DE LA SESSION					
ETABLISSEMENT D'EXERCICE (DENOMINATION PRECISE)					
DETAIL DU SERVICE D'ENSEIGNEMENT ASSURE PENDANT LA PRESENTE ANNEE SCOLAIRE (PRECISER LES CLASSES)					
NOTES PEDAGOGIQUES OBTENUES AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
AVIS DE L'INSPECTEUR					
AVIS MOTIVE DU RECTEUR					

LISTE D'APTITUDE ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR AGREGE

CURRICULUM VITAE 1/2

NOM PATRONIMIQUE NOM MARITAL

PRENOM DATE DE NAISSANCE .. / .. /

DISTINCTIONS HONORIFIQUES GRADE

A. FORMATION

a) Formation initiale (titres universitaires français au delà de la licence, diplômes ou niveau d'homologation (*pour les diplômés d'enseignement technologique*), titres étrangers et date d'obtention, ENS...)

- date : .. / .. /

b) formation continue (qualifications)

- date : .. / .. /

B. MODE d'ACCES à l'ECHELLE de REMUNERATION ACTUELLE :

1) Concours obtenus (1) et date d'obtention :

- date : .. / .. /

- date : .. / .. /

- date : .. / .. /

2) Liste d'aptitude :

-

C. CONCOURS PRESENTES (enseignement ou autres) (2)

- date : .. / .. /

(1) CAFEP & CAER CAPES,CAPET,PEPS,PLP *préciser interne, externe, réservé* , IPES

(2) éventuellement : bi-admissibilité à l'agrégation...

LISTE D'APTITUDE ACCES A L'ECELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR AGREGE

CURRICULUM VITAE 2/2

D. ITINERAIRE PROFESSIONNEL

Poste occupé au 1/09/2006 :

Type d'établissement LGTP LPP CP ZEP	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement (classe) & nature du poste	Date d'affectation

Postes antérieurs (6 derniers postes) :

Type d'établissement LGTP LPP CP ZEP	Académie	Fonction ou niveau d'enseignement(classe) & nature du poste	Durée d'affectation

E. ACTIVITES ASSUREES

a) Mise en œuvre des nouvelles technologies, aide individualisée aux élèves, professeur principal coordonnateur de la discipline, travaux personnels encadrés, **conseiller pédagogique**, formation continue, membre de jury.

-
-
-
-

b) En matière de recherche scientifique ou pédagogique :

-
-
-
-

c) Travaux, ouvrages, articles, réalisations :

-
-
-
-

Fait à _____ le _____

Signature